

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 5 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Coly-Saint-Amand, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au séchoir à tabac, sous la présidence de V. GEOFFROID, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2021

GEOFFROID V., DEMONEIN JM., BREUIL JL., DELPIT M., BARCONNIERE D., LASSERRE M., LAJUGIE Y., RENAUDIE N., DE VIDO M-P., CESSAC JB., NOUET M., ESPIAUT E., HAMELIN J., VALADE R.

Excusés : **BARJOT V., LAJOINIE S., MAGNE AP., ROULLAND-BERTHELOT S., DELPIT G.,**

Procurations

M. Guillaume DELPIT a donné procuration à M. Jean-Michel DEMONEIN

Mme Sandra LAJOINIE a donné procuration à Vincent GEOFFROID

M. Vincent BARJOT a donné procuration à Vincent GEOFFROID

M. Alain-Pierre MAGNE a donné procuration à Jean-Louis BREUIL

Nombre de présents : 14

Nombre d'excusés : 05

Nombre de procurations : 04

Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste CESSAC

ORDRE DU JOUR

1. *Point travaux*
2. *Point personnel/service civique*
3. *Ouverture des marchés de producteurs*
4. *Actualités Multiple / Carthésien*
5. *Aménagement du bourg de Coly : prévoir des dates de visites de réalisation*
6. *Programme des animations saison estivale*
7. *Invitation des amis de Saint-Amand /manifestation du 18 septembre*
8. *Recensement 2022*
9. *Demande de création d'un nouvel arrêt de bus*
10. *Demande concernant l'assainissement de Saint-Amand de Coly*
11. *Choix de l'architecte concernant le bâtiment Gardette*
12. *Evolution du partenariat avec l'EPF*
13. *Suivi du dossier de collecte des ordures ménagères (Coly et Saint-Amand de Coly)*
14. *Organisation du Randal 2021*
15. *Adressage*
16. *Divers*

1. Point travaux

Voirie :

► Travaux Coly-Saint-Amand de Coly d'ici fin juillet.

► Mur Massart : en accord avec la famille, le mur sera remonté fin août/début septembre.

- ▶ La voie communale au Saint Laurent refaite par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme : à suivre celle reliant le Saint Laurent à Mortefond au point-à-temps.
- ▶ L'intérieur de l'église abbatiale est propre et sec, ton pierre. Pose de lauzes sur l'absidiole Nord de l'église.
- ▶ Attente de devis pour la climatisation de l'école.
- ▶ subventions obtenue pour les tablettes et le réseau à l'école (aide de l'état et de l'amicale laïque de Saint-Amand) rappel : promesse de don de 1500€ de Toshiba pour le voyage scolaire de l'année prochaine
- ▶ La réfection du parquet du logement de Coly au-dessus de la mairie reste à faire.
- ▶ photocopieurs.com (entreprise créée par un ancien de l'entreprise Toshiba) doit faire une offre concurrentielle, si l'offre s'avère financièrement plus intéressante que le contrat actuel, le conseil municipal autorise le Maire à la signer mais suggère aussi de faire jouer la concurrence auprès de Toshiba.

2. Point personnel/ service civique

- ▶ Un agent technique est en arrêt depuis décembre 2020, son arrêt est prolongé jusqu'au 08 août 2021.
- ▶ Concernant les services civiques : démission de Corentin Bergeron qui a trouvé un emploi et embauche de Zélie Geoffroid pour le remplacer. Le Conseil Municipal délibère pour fixer la part complémentaire versée mensuellement à chaque service civique et la porte à 207.58€ comme en 2019.
- ▶ Un point est fait sur l'organisation des escape games.

3. Ouverture des marchés de producteurs

- ▶ Même protocole sanitaire que l'année dernière (gel à l'entrée et masque obligatoire)
- ▶ Mise en place de dix nouvelles poubelles
- ▶ Chasse au trésor dans le bourg organisée 1 marché sur 2 par 6 comédiens pour un coût par prestation de 200€
- ▶ Le 13/07 Générrik Vapeur va faire un défilé vitrine pour 300€ à la charge des organisateurs et le Maire propose de verser 50€ de plus par personne. Le Conseil Municipal donne son accord.

4. Actualités Multiple/Carthésien

- ▶ L'activité du Multiple Rural appelé 3^{ème} lieu a bien démarré. Il faudrait mettre un panneau ouvert sur le complexe. L'inauguration a lieu le vendredi 9 à 18h15.
- ▶ Carthésien est ouvert depuis le 28 juin 2021 et Delphine est contente des travaux. On arrive cette année à la fin du bail précaire, il faudra envisager l'année prochaine un bail commercial.

5. Aménagement du bourg de Coly

Le Maire propose d'organiser des visites de bourgs en septembre après la saison des animations par exemple à Borrèze, Auriac, Saint Agnan etc... le Conseil Municipal accepte. L'idée est d'avoir un bel aménagement quelle que soit la saison.

6. Programme des animations pour la saison estivale

Voir le livret préparé par Léa qui propose de nombreuses programmations. On note un grand dynamisme.

7. Invitation des amis de Saint-Amand / manifestation du 18 septembre

Pour les journées européennes du Patrimoine et les 50 ans de l'association, les amis de Saint-Amand organisent les animations de la journée du 18 septembre ainsi qu'un mapping le soir sur l'église abbatiale. Le Conseil Municipal est invité.

8. Recensement 2022

Il faut nommer un coordinateur et choisir un agent recenseur avant la fin du mois d'août.
Il faudra prévoir une journée de formation et environ 8 jours d'enquête.

9. Demande de création d'un nouvel arrêt de bus

Une administrée demande le déplacement de l'arrêt de bus de Leyral devant chez elle comme il n'y a aucun enfant prenant le bus à l'emplacement actuel et qu'elle ne peut pas amener ses enfants en voiture. Le Conseil Municipal décide de faire la demande au Conseil Régional qui examinera la faisabilité de ce déplacement d'arrêt.

10. Demande concernant l'assainissement de Saint-Amand de Coly

Une famille va créer trois grand gites et demande le raccordement à l'assainissement collectif de leurs terrains du Peuch ainsi qu'une participation financière de la commune. La compétence assainissement est passée au RDE 24 depuis le 1^{er} janvier 2019 la commune ne peut donc pas intervenir sur le dossier. Le zonage actuel de l'assainissement collectif excluant le Peuch, le RDE ne finance pas le raccordement. Il faut faire une réponse négative à la famille et voir avec le RDE 24 si une modification du zonage est envisageable.

11. Choix de l'architecte concernant le bâtiment Gardette

Il y a deux opportunités :

► M. Laumond qui a réalisé un premier chiffrage du projet écocycle gratuitement sans passer par l'avant-projet et qui a déjà réalisé de nombreux projets sur le bourg de Saint-Amand de Coly.

► Mmes Berger et Navarre qui proposent un avant-projet tarifé à 4000€ et envisagent un désamiantage.

Chacun a une approche différente du projet.

Le Maire va se rapprocher de M. Laumond pour lui redemander sa position quant aux normes RT, au vitrage et à l'amiante.

12. Evolution du partenariat avec l'EPF

Le bâtiment situé en face du bâtiment Gardette est à vendre pour 190 000€ frais d'agence inclus. Il comporte de 6 chambres/6 salles de bain. L'EPF serait prêt à suivre la mairie sur un projet pour ce bâtiment. L'étage de ce bâtiment pourrait venir compléter le bâtiment Gardette tout en accueillant un artisan en bas, car les 6 chambres sont prêtes à être utilisées. Le Conseil Municipal décide de consulter l'EPF sur un prix négocié de 150 000 à 160 000€ maximum.

13. Suivi du dossier de collecte des ordures ménagères

► Le SMDE étudie l'aménagement de nouveaux emplacements sur Coly à La Rivière et la station d'épuration, celui de La Grave disparaîtrait. Une réunion technique doit être organisée. L'idée est de remplacer les containers plastiques et de mettre des semi-enterrés où il y aurait la place de manœuvrer.

► Le SICTOM qui gère la partie Saint-Amand de Coly a établi un calendrier jusqu'à 2024 pour la mise en place du système à cartes. Le Conseil Municipal s'interroge sur le problème des ordures ménagères générées lors des manifestations. Vincent Geoffroid et Jean-Louis Breuil seront présents aux réunions de la commission organisées par le SICTOM.

14. Organisation du Randal 2021

Le Randal doit relier le bourg de Saint-Amand de Coly à Aubas, le départ se fera à 9h00 après la bénédiction par l'abbé Deljarrit.

Les invitations aux officiels seront à envoyer par la mairie de Saint-Amand de Coly, il y aura aussi besoin de volontaires avec leurs voitures. Une réunion de préparation doit avoir bientôt lieu.

15. Adressage

Jean-Michel a terminé la saisie pour Coly et commencé la saisie sur Saint-Amand de Coly.

16. Divers

► La commune a choisi d'adhérer pour l'achat d'un défibrillateur à un groupement de commandes organisé par la communauté de communes. En commission, le modèle de défibrillateur choisi est le seul fabriqué en France afin d'avoir de meilleures garanties de suivi et de maintenance, son fonctionnement est simple, il est dans la gamme moyenne par rapport aux modèles présentés.

Le tarif est bloqué pour un an donc il est possible d'acheter le défibrillateur prévu au budget cette année et d'en prévoir d'autres pour l'année prochaine. Le prix sera de 645€ HT + électrodes adultes et enfants+ armoire et accessoires donc environ 1000€ HT.

Il faudra prévoir l'installation d'une signalétique dans le bourg, une formation via les pompiers et choisir le bon emplacement. La place du monument aux morts à Coly semble la plus indiquée comme elle est située à peu près à égale distance de tous les bâtiments réunissant du public.

► Caniveaux chemin de l'antenne à Coly à voir après les festivités et voir aussi sur Saint-Amand de Coly notamment à Drouille.

► Signalétique dans le cadre de l'ADAP à suivre après réception.

L'ordre du jour étant épuisé, séance est levée à 23h50

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil Municipal

Le Maire,

V. GEOFFROID